

ENSA STRASBOURG-2024-1778236- MCF STA n°1 H/F

Ref : 2024-1778236

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Strasbourg
(ENSAS)
Ministère de la culture

Localisation

ENSA de STRASBOURG

Domaine : Enseignement et formation

Date limite de candidature : 16/01/2025

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience souhaitée

Non renseigné

Rémunération

(fourchette indicative pour les
contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Management

Non

Télétravail possible

Non

Vos missions en quelques mots

Missions et activités principales

Définir et assurer un projet pédagogique :

Participer à la bonne marche des cursus d'étude, en assurant une responsabilité de coordination : contribuer à définir le projet pédagogique pour l'enseignement de son champ disciplinaire à l'ENSAS.

Participer à la coordination des enseignements relevant de ce champ disciplinaire en articulation avec les autres champs disciplinaires

Ajuster ses méthodes et les modalités pédagogiques en fonction des étudiants

Enseigner dans les cours des cycles licence et master inscrits dans le programme pédagogique en cours (2023-2027). Une évolution des interventions mentionnées ci-dessous est possible dans la durée.

L'enseignant participera au cours et travaux dirigé de représentation informatique (CAO architecture, SIG et images de synthèse, mais aussi Simulation d'éclairage).

Il thématisera et questionnera dans son enseignement les représentations informatiques et leurs évolutions ainsi que la place du numérique dans la transition environnementale.

En outre il interviendra dans les cours de Modélisation et apportera son expertise sur les questions d'ambiances et d'immersion en s'appuyant sur le laboratoire lumière de l'école.

Un autre aspect de son enseignement s'inscrira dans le domaine de l'introduction à la recherche. Au sein d'un pôle à créer ou en s'inscrivant dans l'un des 4 pôles existants : 1 Histoire et critique, 2 Urbanité et architecture en transition, 3 De l'espace conçu à l'espace vécu, 4 La ville contemporaine face aux enjeux de la mondialisation. Il accompagnera les mémoires de master en lien avec des thématiques comme celles du numérique, des représentations, des questions d'ambiances.

Laboratoire lumière : pour respecter le programme pédagogique, l'enseignant devra participer aux expérimentations prévues en relation avec le Laboratoire lumière

Missions Scientifiques/recherche

Participation au laboratoire AMUP de l'ENSAS pour les activités de recherche.

Dans ce cadre, le candidat sera notamment amené à :

Développer, expertiser et coordonner la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ;

Valoriser les résultats de la recherche ;

Former à la recherche et par la recherche les jeunes chercheurs

Autres activités

Participer au suivi des travaux d'étudiants

Participer aux dispositifs de cohésion sociale portés par l'ENSAS (Cordées de la réussite, Égalité des chances) et à la diffusion de la culture architecturale auprès de publics extérieurs

Le cas échéant, développer des interventions pédagogiques en dehors de l'établissement

Contribuer à l'évaluation et à l'orientation des étudiants

Participer aux jurys d'examens

Participer à la vie institutionnelle de l'établissement (instances, JPO, jurys d'admission)

Collaborer avec les services administratifs pour la mise en œuvre du programme pédagogique

Profil recherché

1. Expériences et compétences souhaitées

Le candidat disposera d'une solide compétence et expérience en pédagogie notamment dans le domaine de la CAO, de la Modélisation Paramétrique, du BIM, de l'Intelligence Artificielle appliquée au domaine de l'Architecture, de la VR et des techniques d'immersion numérique. Il présentera pour le domaine de l'acquisition numérique une solide expérience et compétence

par les travaux professionnels ou de recherche qu'il aura menés ou engagés. Il devra présenter de réelles capacités à formuler des problématiques pédagogiques adaptées aux étudiants de cycle licence et master, à mettre en œuvre des méthodes pédagogiques et des contenus adaptés aux besoins, aux savoirs et à la culture des architectes.

Le candidat devra témoigner de sa capacité à construire et à renouveler un plan de cours, à recourir à des stratégies pédagogiques variées, et notamment des modes d'évaluation adaptés, ainsi qu'à organiser des travaux dirigés. Le candidat devra associer esprit d'ouverture et sens critique, être à l'écoute de ses collègues et des étudiants, et témoigner d'une capacité à travailler en équipe. Par ailleurs, il devra faire preuve d'inventivité et être force de proposition, en associant rigueur et organisation

Savoir-faire

Savoir gérer les relations avec les étudiants

Capacité à s'inscrire dans une organisation existante

Savoir s'inscrire dans la stratégie de l'établissement

Forte capacité à pratiquer des croisements disciplinaires et du travail en équipe

Savoir faire preuve de veille et d'anticipation

Capacité à s'adapter à l'évolution des fonctions, des problématiques, des méthodes et des outils

Capacité à conduire des projets pédagogiques et artistiques

Savoir prendre en compte les enjeux sociétaux et les traduire dans les contenus pédagogiques

Savoir utiliser les outils informatiques et logiciels utiles et nécessaires (dont usage de la visioconférence)

Savoir-être

Avoir l'esprit d'équipe

Sens des relations humaines

Sens de la pédagogie

Sens de l'organisation

Sens des responsabilités

2. Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...) :

Laboratoire de recherche AMUP ou ARCHE

3. Diplômes souhaités ou expérience professionnelle souhaitée

Diplôme d'État en Architecture et Doctorat en Sciences de l'Architecture.

Expérience dans l'enseignement en architecture et la recherche. Le candidat doit avoir une

solide compétence dans les domaines suivants : Modélisation Paramétrique, Intelligence

Artificielle appliquée au domaine de l'Architecture, le BIM, la VR et les techniques d'immersion numérique.

Éléments de candidature

Personne à contacter

recrutement@strasbourg.archi.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Postes ouverts à la mutation ou au détachement.

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

En application de l'article 6 du décret n°2018-105 du 15 février 2018, les obligations de service des professeurs et des maîtres de conférences sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607 h par référence à l'article L611-1 du code général de la fonction publique.

Dans ce cadre, ils concourent à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Le temps de travail de référence des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Fondement juridique

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Strasbourg.

Statut du poste

Vacant à partir du 01/09/2025

Métier de référence

Enseignante / Enseignant dans le supérieur

Qui sommes nous ?

L'ENSA de Strasbourg (830 étudiants) est ancrée dans l'espace transfrontalier du Rhin Supérieur, en association avec l'UNISTRA depuis 2015. Elle est membre du réseau AlsaceTech des écoles d'ingénieurs, d'architecture et de management d'Alsace

Outre le DEA et l'HMONP, l'ENSAS, engagée à l'international, propose :

- un diplôme franco-allemand avec la Faculté d'architecture de Karlsruhe
- un double diplôme avec Dresde
- un master de recherche avec UNISTRA +INSA
- un master architecture et archéologie avec UNISTRA

Par son implantation au sein de régions impliquées dans la prise en compte de l'environnement et des interactions sociales et économiques, l'ENSAS souhaite s'affirmer comme pôle d'excellence pour l'architecture durable

L'ENSAS regroupe 43 enseignants-chercheurs titulaires, 13 maîtres de conférences associés et 33 enseignants contractuels

Depuis 2023-24, est mis en œuvre un programme pédagogique encourageant la transversalité des enseignements au regard des mutations contemporaines qui touchent les pratiques et cadres d'intervention des architectes. L'offre de master se structure autour de 4 axes thématiques « Temporalités, héritages et transformations » ; « Matérialités, création et expertise technique » ; « Habitabilité, habiter et enjeu social » et « Ressources, milieux et perspectives », qui ont pour but d'articuler les contenus par-delà la nature des enseignements (conception, séminaires thématiques, mémoire et options)

AMUP Unité de recherche conjointe ENSAS – INSA : 35 EC dont 3/4 ENSAS et 1/4 INSA, 22 doctorats en cours, 1 post-doc

ARCHE Unité mixte de recherche ENSAS - UNISTRA : 4 EC sont membres, 7 doctorants encadrés

par des EC HDR de l'ENSAS

Chaire de recherche et d'enseignement MOBILITÉS TERRITOIRES PROJETS

Les activités scientifiques de l'ENSAS sont développées au sein de l'UR AMUP Architecture, Morphologie/Morphogenèse Urbaine, Projet, unité conjointe avec le Département Architecture de l'INSA et de l'UMR ARCHE Arts, civilisation et l'histoire de l'Europe, unité conjointe de l'ENSAS et de l'UNISTRA

Les axes scientifiques de l'école s'appuient sur ceux de l'UR AMUP et de l'UMR ARCHE et nourrissent les enseignements proposés en Licence et Master, abordant les domaines d'expertise des futurs architectes, de l'édifice à la fabrique urbaine et territoriale. Ces questions traversent aussi la formation doctorale, coordonnée par l'École Doctorale SHS – Perspectives européennes de l'UNISTRA

- Axes AMUP

Conception architecturale, approche sensible, ingénierie des ambiances dans la ville soutenable

Métropolisation, Territorialisation, Projets de Transition

Acteurs et dynamiques patrimoniales : expériences et transferts

2 thèmes transversaux : les enjeux environnementaux et la recherche par le projet

- Axes ARCHE

Sources, savoirs, corpus

Transmission(s) : enseignement, modèles, patrimoines

Transfrontalier, transnational, transcontinental

Autorité, contraintes, liberté